

## Rapport du Président

Commission Permanente du  
vendredi 13 septembre 2013

### Service instructeur

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° CP-2013-8-6-5

### Service consulté

## **POLITIQUE C03 SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE ET AUX COLLECTIVITES C732**

Résumé : Le présent rapport, en conformité avec l'enveloppe « Soutien à la Vie Associative et aux Collectivités » fixée lors du vote du BP 2013 en date du 5 décembre 2012 et après soumission à la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne, réunie le 26 juin 2013, propose d'attribuer une subvention de 3 500 € à la FDPPMA et de 2 500 € à la SPA de Moyenne Alsace. Il est précisé que les crédits seront prélevés sur le Programme C732 au chapitre 65 – fonction 738 – nature 6574.

Après examen du rapport n° CG-2012-6-6-4, relatif à l'Environnement Naturel, l'Assemblée Départementale a décidé le 5 décembre 2012 d'inscrire un crédit de 2 218 500 € (dont 250 000 € en investissement et 1 968 500 € en fonctionnement) pour le Soutien à la Vie Associative et aux Collectivités.

Délégation a été donnée à la Commission Permanente pour attribuer ces crédits aux différents bénéficiaires, valider les différentes conventions de partenariat et autoriser le Président à les signer.

La Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne du 26 juin dernier, a émis un avis favorable pour l'attribution de subventions d'un montant total de 6 000 € à ces structures, au vu de leur programme à savoir :

➤ Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (FDPPMA) :

La FDPPMA est une partenaire ancienne et régulière de notre collectivité. Notre soutien est essentiellement orienté sur des opérations à portée scientifique de connaissance des milieux aquatiques.

La subvention de fonctionnement sollicitée pour 2013 s'élève à 3 500 €, notamment pour la prise en charge des analyses scientifiques menées dans le cadre de l'inventaire départemental sur l'Ombre commun.

Cette espèce est menacée (classée en liste rouge) et est, par ailleurs, bio indicatrice de la qualité de nos cours d'eaux. L'inventaire, engagé en 2012 se développe en 2013 sur l'ensemble du territoire avec une analyse physico-chimique approfondie des rivières

haut-rhinoises. Pour mémoire, l'aide accordée en 2012 était de 4 151 €. Il est proposé l'attribution d'une subvention de 3 500 € en 2013, correspondant à la demande de la fédération, pour mener à bien ce projet.

➤ Société Protectrice des Animaux (SPA) de Moyenne Alsace :

Les SPA haut-rhinoises sont aidées annuellement pour le fonctionnement des refuges animaliers, les fourrières relevant de la compétence des communes adhérentes.

La SPA de Moyenne Alsace est basée à EBERSHEIM dans le Bas-Rhin, mais est conventionnée avec des communes haut-rhinoises. Elle sollicite à ce titre, comme chaque année, une subvention de fonctionnement. Il est proposé le renouvellement de l'aide accordée annuellement les années précédentes à savoir 2 500 €. Pour mémoire les autres SPA, exclusivement haut-rhinoises, sont aidées à hauteur de 10 000 €, leur aire d'intervention étant nettement plus importante sur les communes haut-rhinoises.

Au regard de ces éléments, je vous propose de voter une subvention de fonctionnement 2013 de :

- 3 500 € pour la FDPPMA,
- 2 500 € pour la SPA de Moyenne Alsace,

les crédits nécessaires étant imputés sur le programme C732 au chapitre 65 – fonction 738  
- nature 6574

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Buttner', with a large loop at the start and a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 SEPTEMBRE  
2013

**Soutien à la vie associative et aux collectivités (F)**  
**PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
VAC03853	<b>FEDERATION DU HAUT-RHIN POUR LA PECHE &amp; LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE</b> Aide au fonctionnement 2013	3 500,00
VAC03852	<b>SPA MOYENNE ALSACE</b> SPA Moyenne Alsace aide pour la fourrière 2013	2 500,00
<b>Total</b>		<b>6 000,00</b>